

L'élevage du vison qui débuta vers 1910 au Canada se pratique maintenant dans toutes les provinces dont les principales sont, par ordre d'importance, l'Ontario, la Colombie-Britannique, le Manitoba et l'Alberta. Les chiffres suivants indiquent la croissance de l'industrie des fourrures depuis 1930:

Année	Recettes moyennes		Année	Recettes moyennes	
	Peaux nombre	\$		Peaux nombre	\$
1930.....	3,284	10.52	1960.....	1,203,853	14.03
1935.....	30,558	10.58	1961.....	1,271,449	14.50
1940.....	229,202	9.64	1962.....	1,295,672	15.13
1945.....	255,968	21.51	1963.....	1,400,021	15.82
1950.....	589,352	17.08	1964.....	1,418,368	14.92
1955.....	786,760	20.07			

La production en 1964 a été de 1.3 p. 100 plus élevée qu'en 1963 mais, en raison de la mévente, la valeur en a déchu de 4.4 p. 100.

La saison d'accouplement du vison s'étend du tout début de mars au tout début d'avril. Après une période de gestation variant de 40 à 70 jours, les femelles mettent bas trois à six petits. A cinq ou six mois, le vison atteint sa pleine croissance et reçoit alors tous les soins nécessaires en vue de donner une fourrure épaisse et soyeuse qui obtiendra le prix le plus élevé. L'écorchage commence vers la mi-novembre et vers la fin du même mois les expéditions de fourrures brutes commencent à parvenir aux maisons de ventes aux enchères. L'élevage du vison est devenu une entreprise spécialisée qui exige un haut degré d'habileté, d'expérience et d'application au travail. L'éleveur, pour réussir, doit connaître à fond les mœurs et les besoins du vison. Cet animal demande un régime soigneusement équilibré et parfaitement adapté à ses exigences changeantes suivant les saisons d'accouplement, de croissance et de maturation de la fourrure. L'éleveur doit aussi s'intéresser au domaine complexe de la génétique pour appliquer les programmes d'élevage sélectif propres à produire des visons de teintes nouvelles et à améliorer les sujets de reproduction. Les maladies du vison ont fait l'objet de recherches intensives dont le résultat a poussé la plupart des éleveurs à recourir à la vaccination préventive pour lutter contre les principales maladies.

Des techniques améliorées d'élevage et l'usage d'appareils qui diminuent le travail manuel aident l'éleveur à travailler plus efficacement tout en lui permettant de s'occuper de plusieurs animaux. L'élevage se pratique ordinairement dans des installations couvertes à parois latérales plus ou moins ouvertes. Ces installations peuvent abriter plusieurs milliers d'animaux chacune et facilitent en général l'utilisation d'abreuvoirs automatiques et de systèmes motorisés d'alimentation. Même dans ce cas les frais de production durant la période 1960-1964 ont crû considérablement et le prix des peaux de visons n'ont pu croître au même rythme. Une des conséquences de la diminution des profits a été l'accélération de la tendance des fermes à se grouper en grandes unités et la réduction du nombre de petites exploitations produisant moins de 100 peaux annuellement. En 1950, 2,557 fermes ont produit 589,352 peaux de visons, soit une moyenne de 230 peaux par ferme; en 1960, 2,331 fermes ont produit 1,203,853 peaux, soit une moyenne de 516 peaux par ferme et en 1964 le nombre de fermes d'élevage de visons est tombé à 1,491 mais la production de peaux est montée à 1,418,368, soit une moyenne de 951 par ferme.

L'élevage du chinchilla se pratique avec succès dans toutes les provinces, les principales productrices étant, par ordre d'importance, la Colombie-Britannique, l'Ontario, le Québec et l'Alberta. La plus grande partie des peaux de chinchillas du Canada est exportée à l'état brut aux États-Unis où elles sont apprêtées avant d'être offertes en vente. Les peaux sont vendues par l'intermédiaire de deux débouchés dans la ville de New York et la